



RAPPORT D'UN EXAMEN DE CONFORMITE AVANT MISE EN USAGE ET/OU VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION ET TRES BASSE TENSION

Données générales

Lieu du contrôle:	Rue Charles Magnette 6 , 6760 VIRTION				
Propriétaire:					
Client:					
Type de locaux:	Maison	GRD:	ORES	Tarif:	Compteur budget
Code EAN de l'installation:	541 44	N° compteur:	/Pga12014804	Index:	/J. 5503. N. 5151 kWh
Installateur:	/				
N° TVA:	/	ou n° carte ID:	/592546487270	Émis à:	/Paris le /28/2/17
Agent-visiteur:	Christophe Lemaire				Date du contrôle: 04/03/2020

Type de contrôle

Conformément aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE) - Procédure interne QPRO/ELE/001					
Type de contrôle:	Art. 270 Modification / Extension				
Info complémentaire:	/ Art. 86 Locaux ou emplacements domestiques (réseau TT - alimentation de l'installation via compteur électrique)				
Réinspection à:	/				

Données générales de l'installation électrique

Tension nominale:	3 x 400V + N	Courant nominal max:	40 A	Courant nominal sécurité principale:	27,00
Section du câble d'arrivée:	/4x10 mm ²	Type:	EXVB		
Prise de terre:	Barre ou piquet de terre			Section:	/
Différentiel principal - In:	40 A	Sensibilité DI:	300 mA	Conducteur de terre:	16 mm ²
Différentiel(s) principal(s) extra:	/			Nombre de pôles:	4
Différentiel secondaire - In:	40 A	Sensibilité DI :	30 mA	Nombre de pôles:	4
Différentiel(s) secondaire(s) extra:	/				
Nombre de circuits:	23	Nombre de coffrets:	1		

Mesures et contrôles

Résistance de dispersion:	/12 Ohm	Protection contre les contacts indirects:	En ordre	Plombage du différentiel:	En ordre
Isolement générale:	/3 MOhm	Fonctionnement différentiel - Bouton test:	En ordre	Etat du matériel électrique fixe:	En ordre
Test de continuité:	En ordre	Fonctionnement différentiel - Test défaut:	En ordre	Schémas vs. réalité:	En ordre
Protection contre les contacts directs:	En ordre				

Conclusion : L'INSTALLATION EST CONFORME AU RGIE	L'installation doit de nouveau être contrôlée avant le: 25 ans après date du contrôle <input type="checkbox"/> par le même organisme (*)		
NOMBRE D'ANNEXES	Schéma d'implantation: Oui Schéma unifilaire: Oui Plan influences externes: N/A Autres: /	L'AGENT-VISITEUR:	Visa du distributeur:

Visa de l'organisme de contrôle



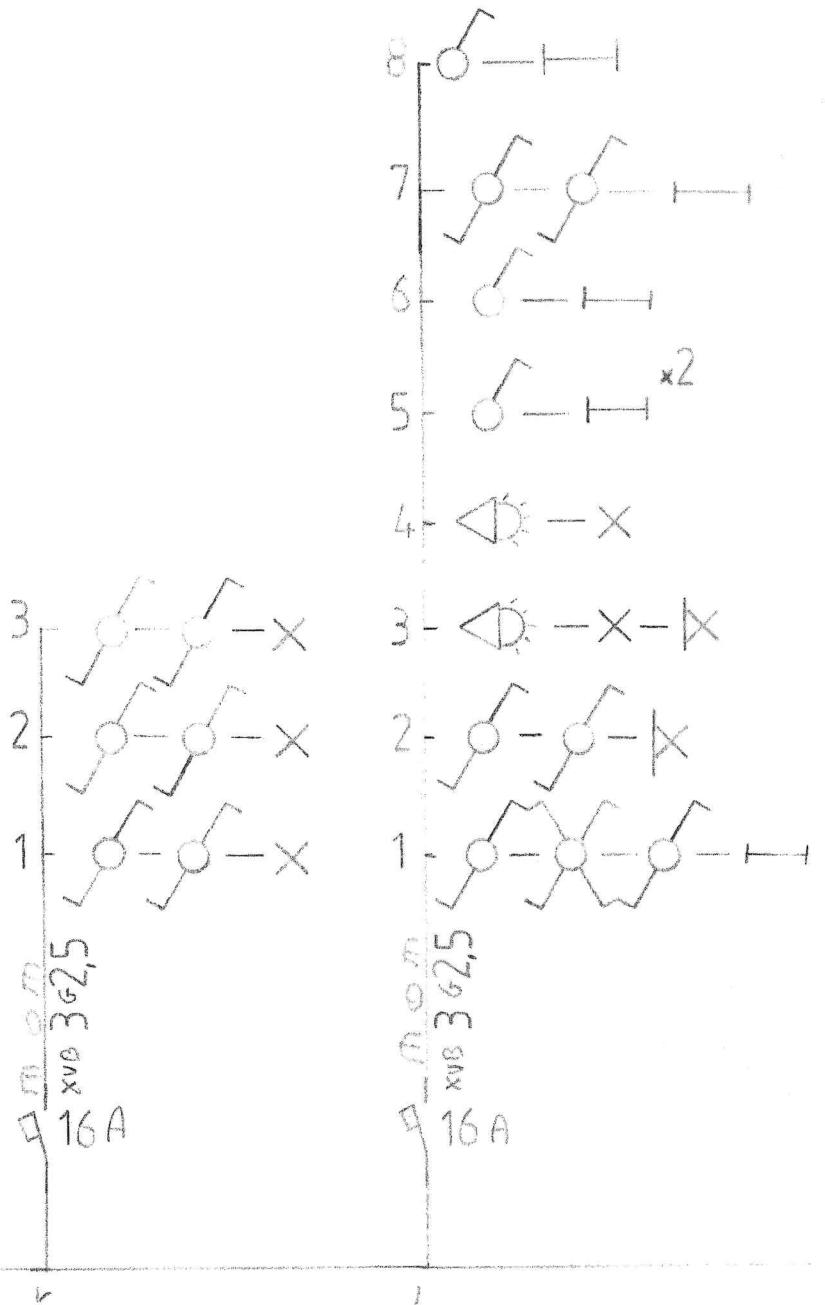
ACA asbl - Organisme de Contrôle Agrée
Meensesteenweg 338 - 8800 Roeselare
TVA BE 0811.407.869
Tel. 065/33.49.79 - Fax 065/33.66.29
info@acavzw.be - www.acavzw.be

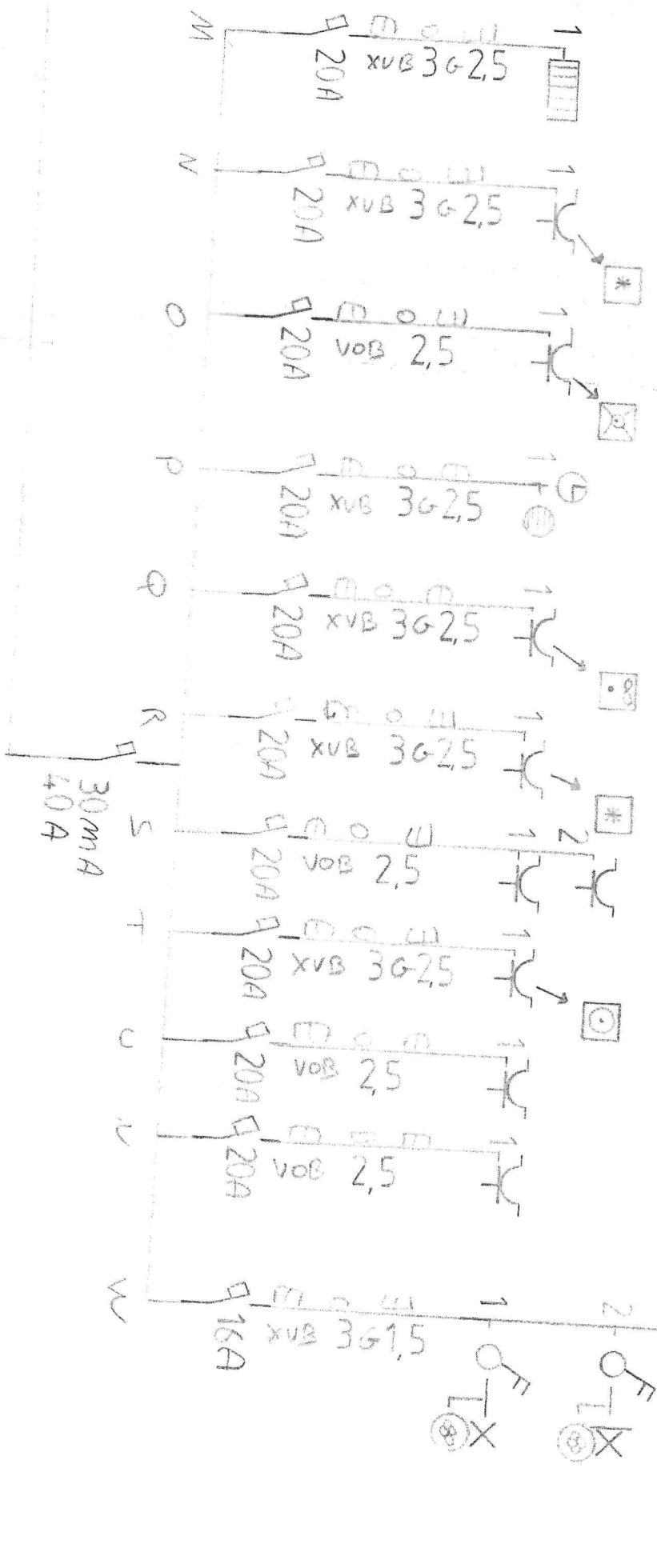
Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique (et doit – le cas échéant – être scanné au Service interne pour la Prévention et la Protection au travail et au Comité pour la Prévention et la Protection au travail). En outre, toute modification intervenue dans l'installation doit être renseignée dans le dossier. Toute modification ou extension importante de l'installation électrique doit faire l'objet d'un examen de conformité avant la mise en usage. Le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de la nouvelle visite de contrôle, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

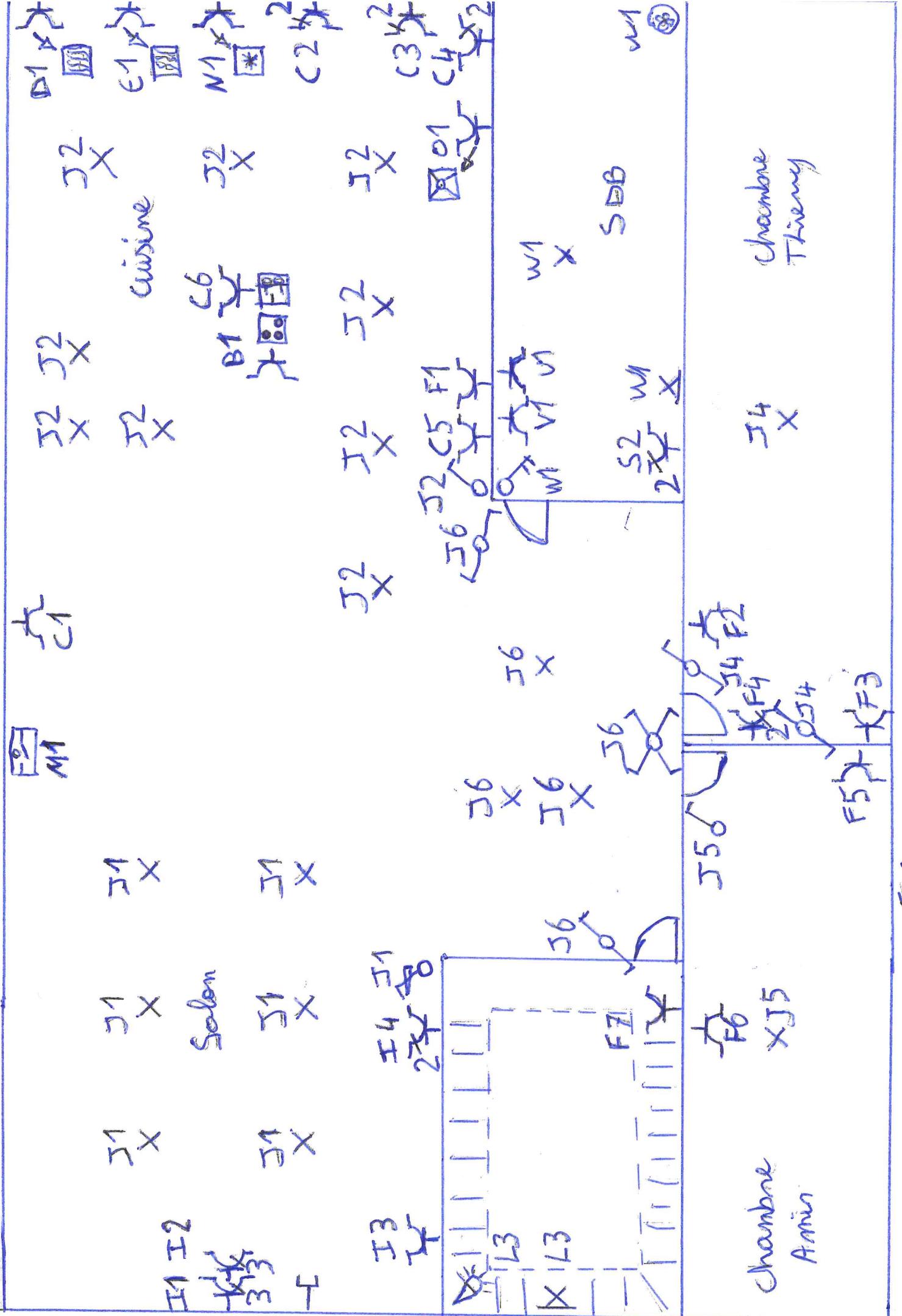
CONSTATATIONS: Remarques

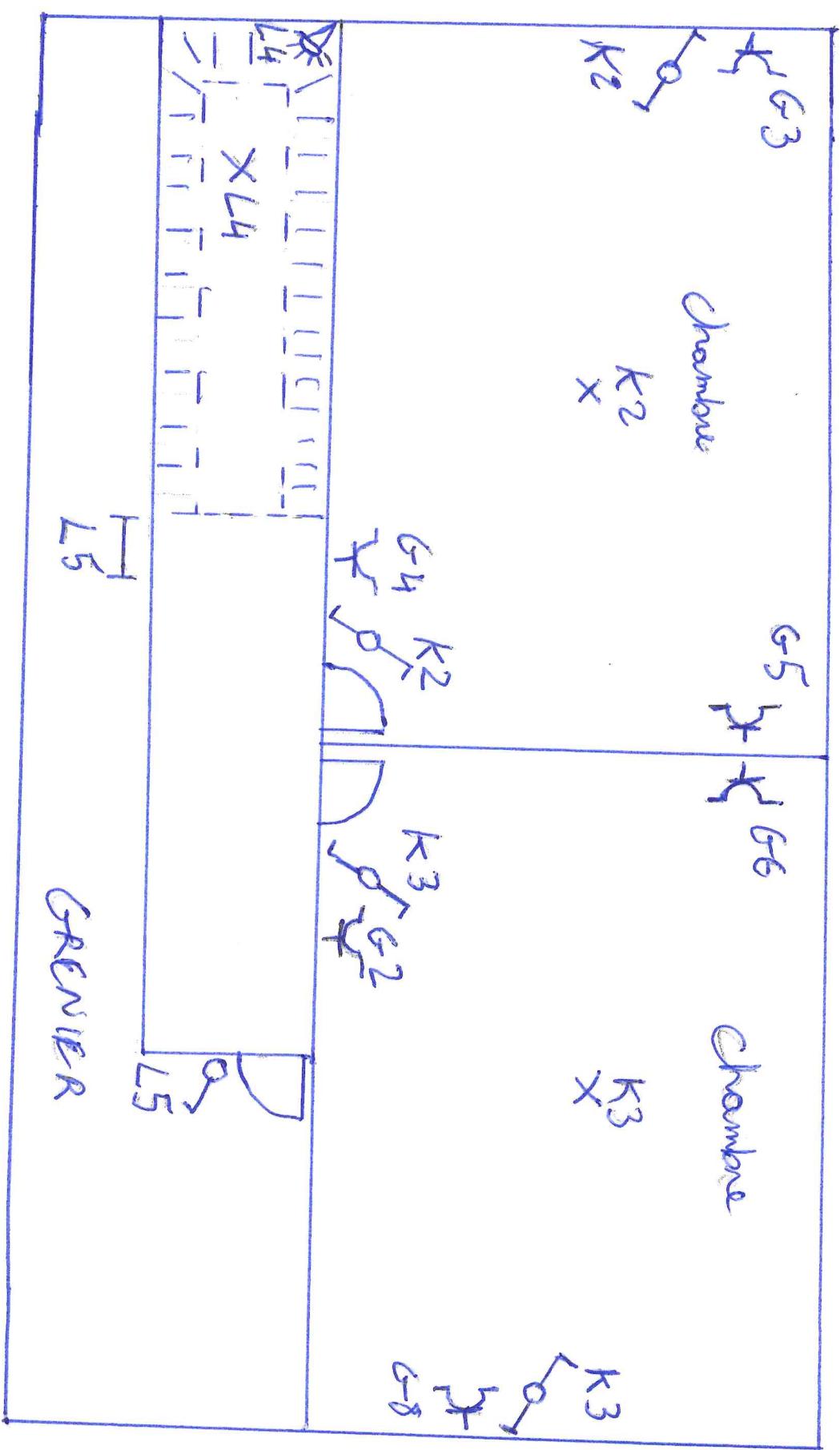
- A1 : Les schémas électriques doivent être joints obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est fortement conseillé de joindre une copie de ceux-ci à proximité du coffret électrique principal.
- A3 : Tous les dispositifs de protection au courant différentiel résiduel dans l'installation électrique doivent être testés périodiquement (p.ex. mensuel) en utilisant le bouton test (cfr. les instructions du fabricant).
- A4 : Toutes les plaques de couverture des socles de prises et des interrupteurs doivent être remises à la fin des travaux de plâtre et de peinture.
- AD : Le contrôle comprend seulement les parties visibles de l'installation.
- AD1 : Le contrôle ne comprend que les parties de l'installation électrique comme repris dans les schémas (signés) annexés.
- AD2 : Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport électrique est uniquement le reflet de l'installation électrique repris au moment de la vérification.
- AE : Le bien est meublé au moment du contrôle.
- D : L'éclairage n'est pas placé définitivement.

CONSTATATIONS: Infractions



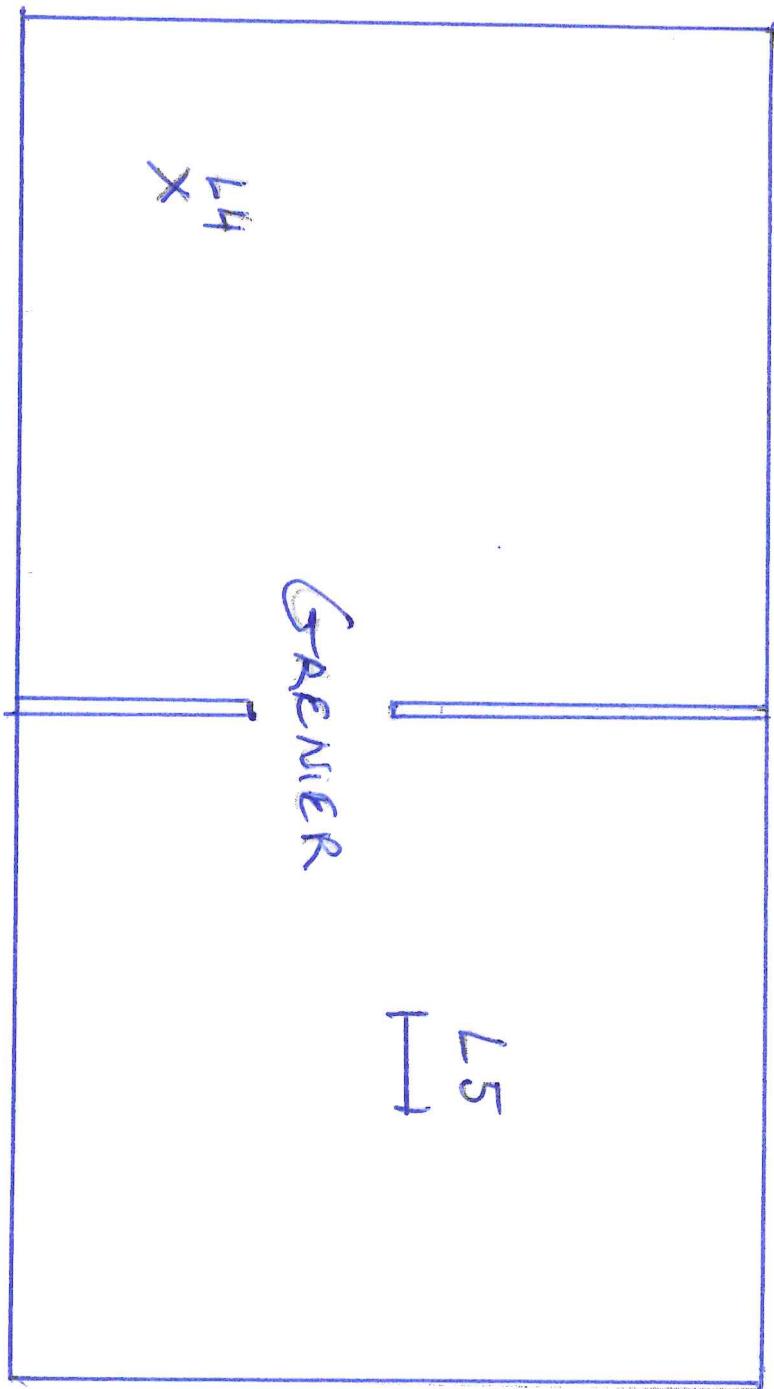






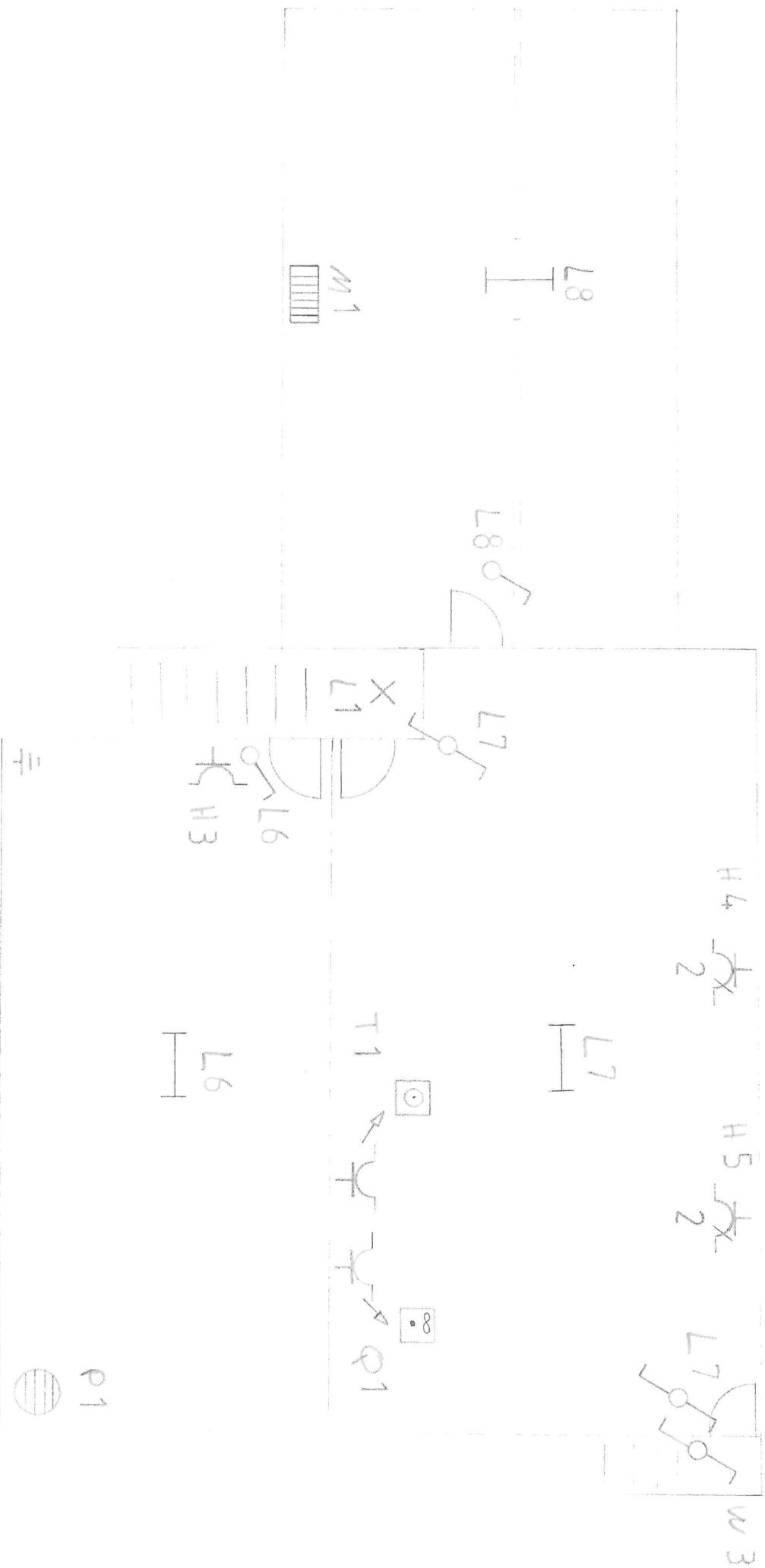
	chambre 2 et 3, Bas, premier
	Date : 01. 08. 2019
	4 ^{ème} étage

Haut du grenier
Date : 01. 08. 2019



Folio : 1

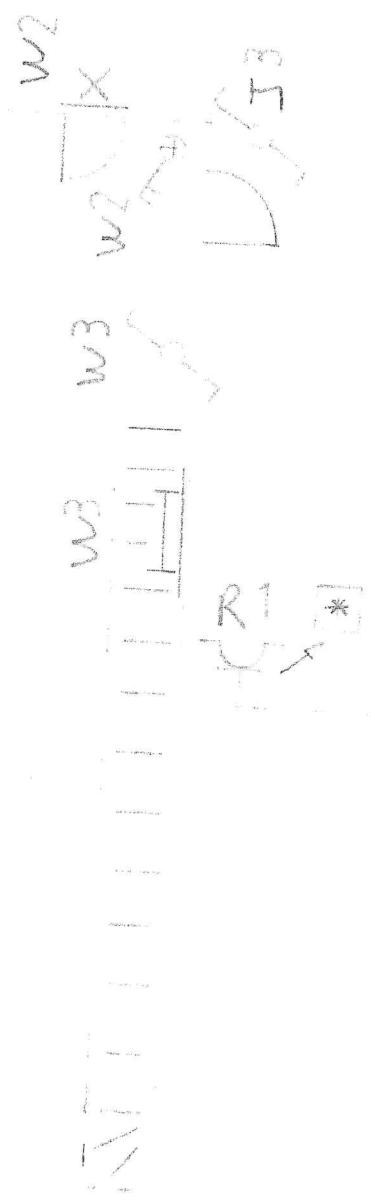
échelle 2:1, bas étage	Date : 01.08.2019
Coupe 3 pièces	Folio : 116



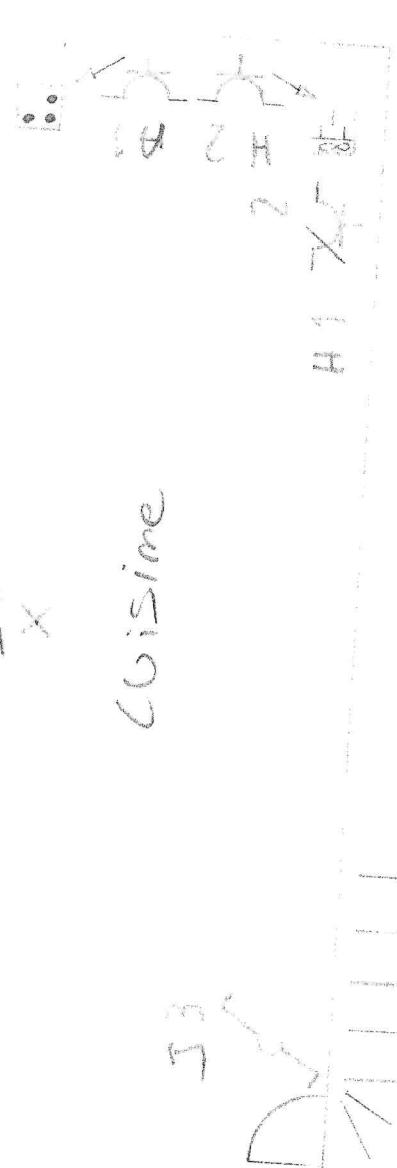
Buanderie

SDB

w2



Cuisine



Propriétaire :

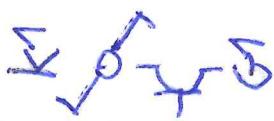
Auteurs

Date : 01. 08. 2019

Folio : 1.4

Cuisine, salle de bains, buanderie

Chambre



K1

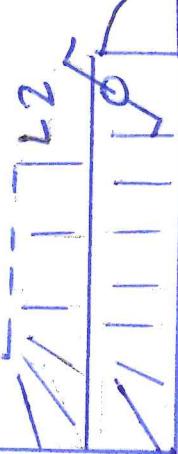


G1
G2
K1
G3



HALL

L3



L2



L1



Propriétaire :

Auteurs :

Chambre 1, couloir
2^{me} étage

Date : 01. 08. 2019

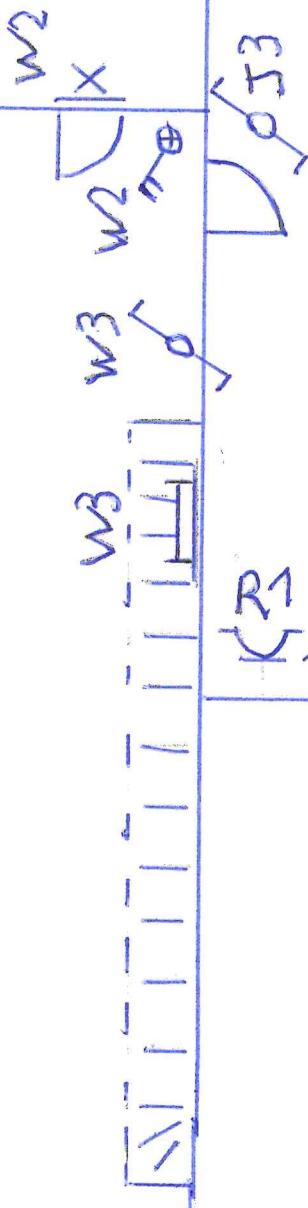
Folio : 1.3

Buanderie

SDB

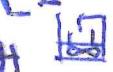
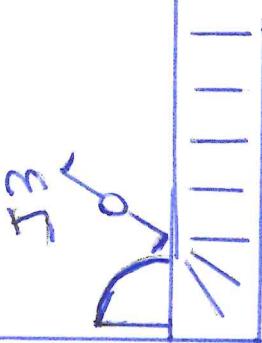
w2

s1



J3

Cuisine



2

H1

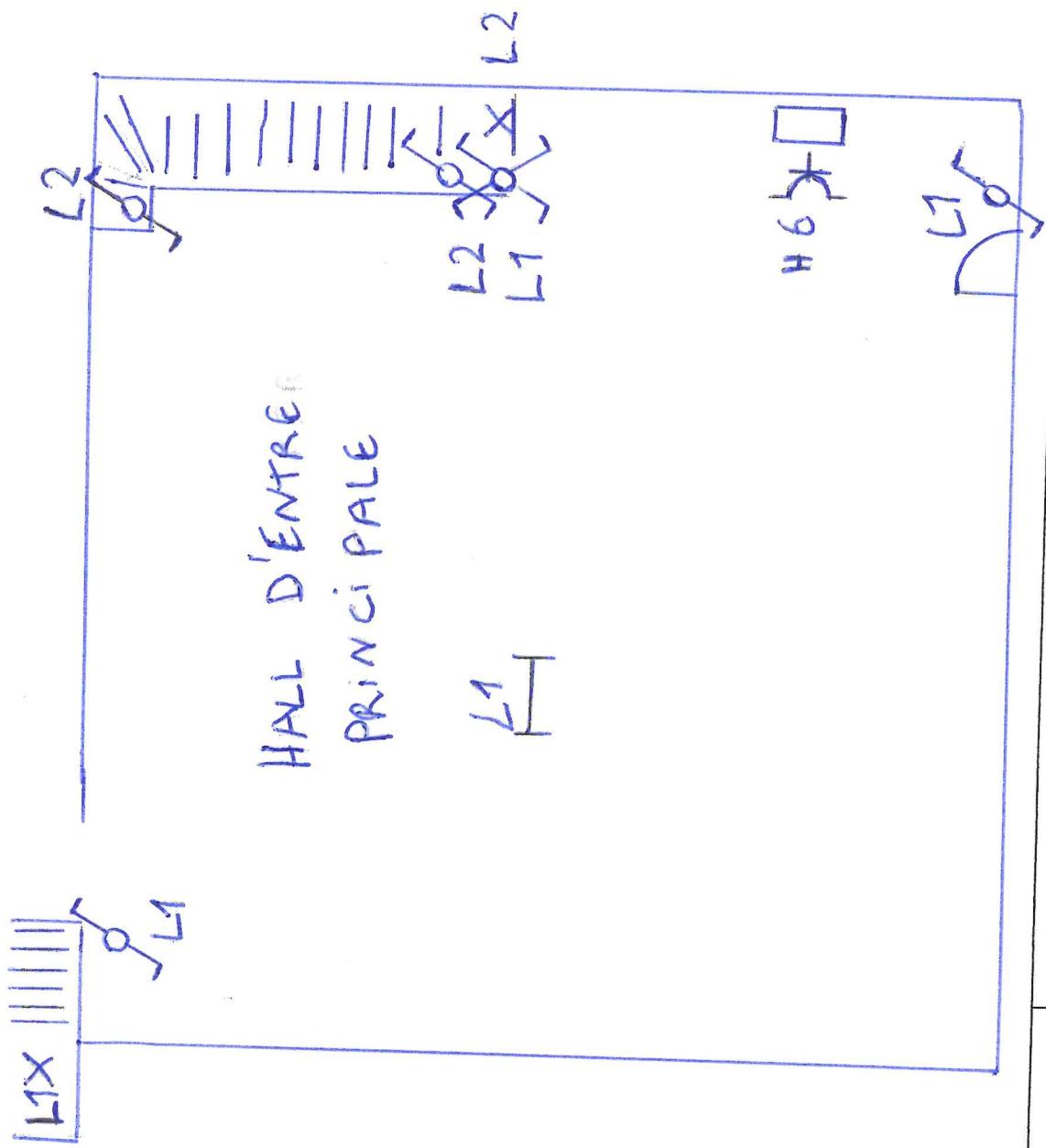
X

Cuisine, salle de bains, buanderie

Date : 01.08.2019

Folio : 1.4

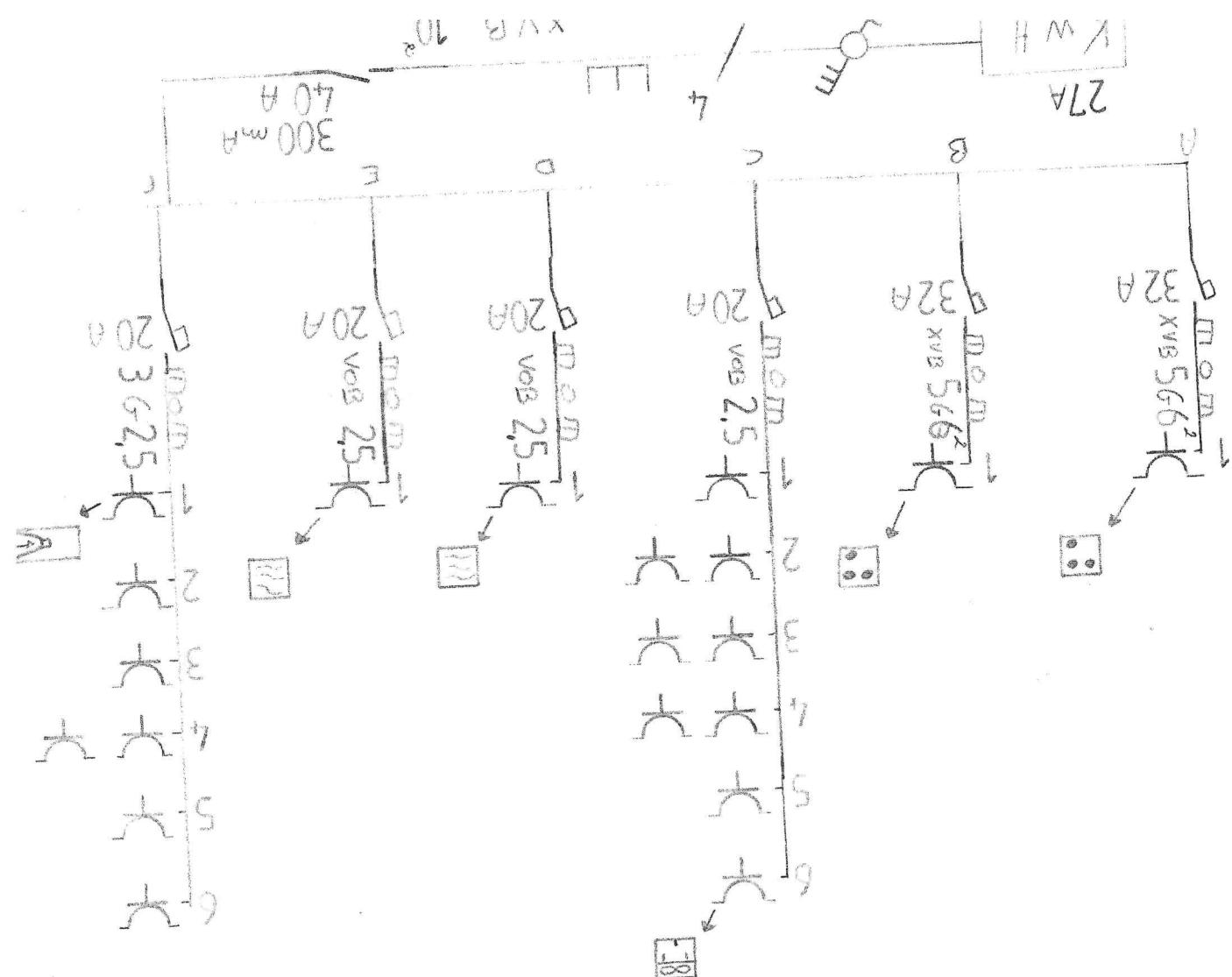
HALL D'ENTRÉE
PRINCIPALE



Hall d'entrée principal

Date : 01.08.2019

Folio : 1.5



300 m A 40 A

Différents circuits

- A = 32 A cuisinière électrique (cuisine 1).
- B = 32 A cuisinière électrique (cuisine 2).
- C = 20 A prise cuisine + hotte (cuisine 2)
- D = 20 A Prise four
- E = 20 A Prise micro-ondes
- F = 20 A Prise parlophone - prise chambre Thierry, prise chambre ami - prise couloir troisième étages.
- G = 20 A Prise chambres 1-2-3
- H = 20 A Prise cuisine 1 - prise caves - prise coffret
- I = 20 A Prise salon
- J = 16 A Éclairage salon - cuisine Thierry - cuisine 1 - chambre Thierry - chambre ami – hall d'entrée appartement.
- K = 16 A Éclairage hall -d'entrée principal - escalier rée de chaussée - détecteur troisièmes et quatrième étage - grenier -3 caves.

Date 01.08.2019

300 m A 40 A

Différents circuits

M = 20 A Chauffage (mazoute)

N = 20 A Prise frigo (cuisine 2)

O = 20 A Prise lave-vaisselle

P = 20 A Boiler

Q = 20 A Prise sèche-linge (cave)

R = 20 A Prise frigo (cuisine 1)

S = 20 A Prise salle de bain 1-2

T = 20 A Prise machine à laver (cave)

U = 20 A Prise réserve (salle de bain) 2

V = 20 A Prise réserve (salle de bain) 2

W = 16 A Éclairage salle de bain 2 - salle de bain 1 -buanderie

Date 01.08.2019

Folio

1 Haut du grenier

1.1 chambre 2 et 3, bas du grenier

1.2 salon, cuisine, chambre Thierry, chambre ami, salle de bains

1.3 chambre 1, couloir

1.4 cuisine, salle de bains, buanderie

1.5 hall d'entrée principal

1.6 caves 3 pièces

Date : 01. 08. 2019